

Votants : 76
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 10 novembre 2017
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 21 novembre 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 20 novembre 2017

DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT ECONOMIQUES – PARC D'ACTIVITES LES PIERRAILLEUSES - MESURES COMPENSATOIRES NATURA 2000 - ACQUISITION A FRONTENAY-ROHAN-ROHAN

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Dany BREMAUD à Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Alain CHAUFFIER à Alain BAUDIN, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Bruno JUGE, Marie-Chantal GARENNE à Jeanine BARBOTIN, Agnès JARRY à Rose-Marie NIETO, Dominique JEUFFRAULT à Romain DUPEYROU, Guillaume JUIN à Luc DELAGARDE, Gérard LABORDERIE à Michel SIMON, Marie-Paule MILLASSEAU à Christine HYPEAU, Serge MORIN à Monique JOHNSON, René PACAULT à Michel PANIER, Sylvette RIMBAUD à Lucien-Jean LAHOUSSE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Jacqueline LEFEBVRE, Patrick THOMAS à Alain GRIPPON

Titulaires absents suppléés :

Philippe MAUFFREY par Laurence REY, Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel PAILLEY, Adrien PROUST,

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBALT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Sophia MARC, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT (décédé), Serge MORIN, René PACAULT, Sylvette RIMBAUD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Patrick THOMAS, Céline VALEZE, Claude ROULLEAU

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Anne-Lydie HOLTZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 20 NOVEMBRE 2017

DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT ECONOMIQUES – PARC D'ACTIVITES LES PIERRAILLEUSES - MESURES COMPENSATOIRES NATURA 2000 - ACQUISITION A FRONTENAY-ROHAN-ROHAN

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Par délibération du 29 mai 2017, la CAN a décidé de l'acquisition de la parcelle YE 36 à Frontenay-Rohan-Rohan auprès de la SAFER Poitou-Charentes, et de son préfinancement pour un montant de 15 173,77 € (délibération C10-05-2017).

Ce préfinancement ayant été réalisé il y a donc lieu d'acter le prix final de rétrocession au montant de 18 039,49 €.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Acter le montant final de la rétrocession ;
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tous les documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Claude ROULLEAU

Vice-Président Délégué

DIRECTION GÉNÉRALE
347, avenue de Limoges
CS 68640
79026 Niort cedex,
Tél. : 05 49 77 32 89
Fax : 05 49 77 32 70
E-mail : safer@safer-poitoucharentes.fr
www.safer-poitoucharentes.fr

S.A. au cap. de 1 260 832 €
RCS Niort B 026 280 040 000
SIRET 026 280 040 00028
SIREN 026 280 040
NAF 4299Z
N° TVA Intracommunautaire
FR OH026280040

CONCEPT Ingénierie
(Bureau d'Etudes)
347, avenue de Limoges
CS 68640
79026 Niort cedex
Tél. : 05 49 77 32 76
Fax : 05 49 77 32 70
E-mail : info@concept-ingenierie.com
www.concept-ingenierie.com

SERVICES DÉPARTEMENTAUX
Charente
51, impasse Louis Daguerre
CS 42323
16023 Angoulême cedex
Tél. : 05 45 61 15 11
Fax : 05 45 61 69 91
Charente-Maritime
18, boulevard Guillet-Mallet
17100 Saintes
Tél. : 05 46 93 16 90
Fax : 05 46 93 02 02

Deux-Sèvres
347, avenue de Limoges
CS 68640
79026 Niort cedex
Tél. : 05 49 77 32 79
Fax : 05 49 77 32 70

Vienne
30, rue Gay Lussac
86000 Poitiers
Tél. : 05 49 61 12 03
Fax : 05 49 47 09 82

Vendée
Maison de l'Agriculture
21, boulevard Réaumur
85013 La Roche/Yvon cedex
Tél. : 02 72 78 70 00
Fax : 02 72 78 70 01

Monsieur le Président
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU
NIORTAIS
140 rue des Equarts
CS 28770
79027 NIORT CEDEX

Convention : 79 14 0071 00

Dossier : RR 79 17 3914 76

Objet : Rétrocession

Niort, le 14 septembre 2017

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la convention, la SAFER a attribué à la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS des biens d'une superficie totale de 3 ha 78 a 60 ca sur la Commune de FRONTENAY-ROHAN-ROHAN.

Le prix de rétrocession prévisionnel de ces biens s'établit à **18 039,49 €**, selon détail ci-joint.

En conséquence, nous vous prions de prendre une délibération sur ces éléments selon modèle ci-joint. Nous adressons à Maître CAZENAVE, notaire à FRONTENAY-ROHAN-ROHAN, les informations nécessaires à la préparation de l'acte.

Dans l'attente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Le Directeur Général Adjoint
P. BAUDRY



Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20171120-c50-11-2017-DE
Date de télétransmission : 27/11/2017
Date de réception préfecture : 27/11/2017

**CALCUL DU PRIX DE RETROCESSION
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT
COMMUNE DE FRONTENAY ROHAN ROHAN**

Opération	Vendeur	Date d'acquisition	Surface	Prix Principal	Frais Notariés	Total	Règlement avance financière	Nombre de jour de stockage	Frais financiers de stockage 7,2% / an	Rémunération 14%	TOTAL
79.16.3914.01	CTS VINATIER	22/12/2016	03.78.60	14 846,50 €	327,27 €	15 173,77 €	11/09/2017	263	787,21 €	2 078,51 €	18 039,49 €
Avance financière											15 173,77 €
Reste dû											2 865,72 €

A Niort le 14/09/2017

Le Directeur Général Adjoint
P. BAUDRY